BTP150 - Service public d'assainissement

Mis à jour le 15-04-2019

Code : BTP150

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale : EPN01 - Bâtiment et énergie / 1

Contact national :

EPN01 - BTP - Aménagement et environnement

292 rue Saint Martin
accès 16
75003 Paris
01 40 27 24 27, 01 40 27 21 10
Olivier Fouché-Grobla
olivier.fouche-grobla@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Public concerné : professionnels dans le secteur de la construction, de l'aménagement et de l'urbanisme mettant la gestion des ressources en eau et en sol au cœur de leurs projets ; agents d'encadrement des collectivités, techniciens des SPANC et des syndicats des eaux, bureaux d'études (en conception, assistance à la maîtrise d'ouvrage), notaires, avocats, architectes ; auditeurs des parcours Aménagement et environnement, Construction durable, Géotechnique ; étudiants en Sciences de la Terre, Sciences du Sol, Sciences de l'Eau et de l'Environnement.

UE recommandée en prérequis : BTP145 - Note de synthèse en géologie ; BTP146 - Risque hydrologique et territoire

Modalités d'enseignement : formation ouverte à distance (cours et TD en supports écrits / oraux, webinaires sur rendez-vous = présentiel à distance) ; en bonus, sans obligation : présentiel en salle envisageable le samedi si la demande de regroupement pédagogique atteint un nombre raisonnable.

Objectifs pédagogiques

La compréhension de l'émergence d'une politique publique dans le domaine de l'assainissement et les difficultés de sa territorialisation est la principale approche de cette UE. Elle nécessite cependant de gérer non seulement l'eau mais aussi les sols de façon adaptée. Elle requiert un enseignement scientifique et technique pour l'acquisition de connaissances sur les propriétés et fonctions des sols (hydraulique, biologique, écologique) et la méthodologie d'échantillonnage et d'évaluation en vue d'une gestion durable des sols à l'échelle d'un territoire. Applications en relation avec la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets de l'industrie de l'eau : assainissement non collectif ou autonome, rejet ou réutilisation des eaux usées traitées des stations d'épuration, épandage des boues.

Compétences

– Connaître les textes réglementaires

– Comprendre l'émergence d'une politique publique

– Savoir lire avec esprit critique une étude de zonage ou de diagnostic

– Elaborer une stratégie en gestion des eaux usées

Programme

Contenu

- Les eaux usées domestiques : analogies et écarts entre ANC et STEP
- L'assainissement non collectif (ANC) : ses filières techniques, ses déchets et ses rejets
- Diagnostic et schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées
- La gestion comparée de l'ANC entre la France et d'autres pays
- Etude de zonage d'assainissement
- Contraintes d'aménagement et internalisation des coûts
- Entretien du patrimoine - réseaux
- Service public de l'assainissement (EPCI, DSEA, SATESE, SPANC…)

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final

Description des modalités de validation

– Assiduité aux rendez-vous connectés (webinaire = présentiel à distance)

– Remise des devoirs à rendre